



# Info-Parents

SEPTEMBRE 2025



| Lundi      | Mardi                              | Mercredi                                                                           | Jeudi                     | Vendredi                          |
|------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| 1<br>Congé | 2                                  | 3                                                                                  | 4                         | 5<br>Journée qui devient un lundi |
| 8          | 9                                  | 10                                                                                 | 11                        | 12                                |
| 15         | 16                                 | 17<br>Rencontre des parents<br>5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup><br>Heure à préciser | 18<br>Journée pédagogique | 19                                |
| 22         | 23                                 | 24                                                                                 | 25                        | 26                                |
| 29         | 30<br>Prise de présence officielle |                                                                                    |                           |                                   |

## Personnel administratif

**Directeur :** Martin Malo

**Directrice adjointe :** Annie Gadbois

**Directrice adjointe (des Primevères) :** Tania Germain

**Secrétaire d'école :** Julie Leblanc

**Secrétaire (des Perséides) :** Laurie Berthelette

**Secrétaire d'école (des Primevères) :** Jacynthe Gauthier

**Technicienne du service de garde :** Sonia Lévesque

## Informations importantes

L'Info-parents est le feuillet d'information mensuel de l'École des Perséides et du Pavillon des Primevères. Il vous est acheminé au début de chaque mois par courrier électronique, à l'adresse que vous nous avez fournie. Pour recevoir l'Info-parents en version papier, veuillez en faire la demande au secrétariat.

Il est très important de le lire et de le conserver. Il contient de précieuses informations sur la vie et le fonctionnement de l'école.

Il vous sera également possible de le lire via le site internet de l'école à l'adresse suivante :

<http://sites.cssmi.qc.ca/perseides> (le site sera mis à jour sous peu).

Allez visiter le Portail Parents de la CSSMI (<https://portailparents.ca>). L'adresse courriel avec laquelle vous vous connectez doit être la même que vous nous avez fournie sur la fiche de renseignements de santé. Plusieurs informations concernant votre enfant s'y retrouvent. De plus vous pouvez désormais nous indiquer via cet outil, l'absence de votre enfant.

## Frais impayés



Quelques parents n'ont toujours pas payé les frais de la rentrée tels que les effets scolaires. Nous vous rappelons que vous devez acquitter ces frais le plus rapidement possible. Pour ce faire, vous pouvez vous présenter au secrétariat de l'école des Perséides durant les heures d'ouverture. Il est également possible de faire le paiement en ligne avec les institutions financières qui y participent.

## Entrée du matin

Les élèves en autobus arrivent vers 8 h 25. La cloche sonne à 8 h 32, moment où tous entrent dans l'école. S'il pleut, les élèves entrent alors en classe dès 8 h 25. Des enseignants ou du personnel du service de garde assurent la surveillance dans la cour d'école entre 8 h 25 et 8 h 32. Les cours débutent à 8 h 37. Il est important que votre enfant soit à l'école dès le son de la cloche (8 h 32) pour lui permettre de s'organiser et être prêt à entreprendre une belle journée.



Les élèves qui arrivent après le début des classes doivent obligatoirement se présenter au secrétariat pour signifier leur arrivée. Cette procédure nous permet d'avoir un meilleur contrôle des présences des élèves et éviter des appels inutiles à la maison.

## Important

Vous devez signaler l'absence de votre enfant en appelant à l'école au :

(450) 623-9494 (École des Perséides)

(450) 473-2823 (Pavillon des Primevères)



Vous devez également signaler son absence au service de garde s'il y est inscrit :

**Service de garde de l'école des Perséides : (450) 623-9494 ou (450) 473-2823, faites le 1**

Dans les deux cas, vous pouvez laisser un message (boîte vocale) en spécifiant le nom et le groupe de votre enfant ainsi que la raison de son absence.

Il est également possible de motiver l'absence de votre enfant via le portail parent.

Pour des motifs de sécurité, vous devez également nous informer de toute modification à son horaire habituel. Par exemple, la grand-mère viendra chercher l'enfant. Vous pouvez également informer l'école par un écrit dans l'agenda.

## Cafétéria

Pour toute question concernant la facturation des repas de la cafétéria, veuillez communiquer avec madame Édith Chéné au (514) 591-2372.

## Oublis, maladies et retour à la maison

Afin d'éviter tout dérangement, il est souhaitable que votre enfant ait tout son matériel pour le bon déroulement de sa journée. Malheureusement, plusieurs élèves oublient leur matériel, leur dîner, leur argent et même la consigne du retour à la maison. Tout cela occasionne des appels à la maison et en classe qui peuvent perturber la concentration des élèves.

Nous tenons à vous rappeler que nous ne pouvons pas administrer de médicament à un enfant sans prescription et sans une autorisation signée des parents. Un enfant qui a de la fièvre ne peut rester à l'école.

**Parce que la sécurité des enfants nous tient à cœur**, à moins d'une urgence, les élèves doivent respecter les consignes du retour à la maison. Un enfant ne peut pas prendre l'autobus s'il n'est pas inscrit à ce service et ne doit pas quitter avec un autre enfant sans les autorisations écrites des parents concernés. Un enfant inscrit à l'autobus ne peut quitter à pied sans autorisation. Prenez soin d'aviser la secrétaire si vous décidez de venir chercher votre enfant à l'école.

Toutes les informations concernant les règles d'utilisations du transport sont incluses dans l'agenda de votre enfant.

**Afin d'assurer la sécurité de votre enfant**, seules les personnes autorisées, qui apparaissent sur la fiche d'inscription de l'année en cours, pourront récupérer votre enfant au service de garde. Veuillez prendre note que, dans le doute, nous pourrions vous demander une preuve d'identité. Nous vous remercions de votre collaboration.

Rencontre des parents-enseignants et assemblée générale des parents

# Important

**ÉCOLE DES PERSÉIDES ET PAVILLON DES PRIMEVÈRES**  
**Assemblée générale des parents**

**MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025**  
**À 19 H 15**  
**ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**ÉCOLE DES PERSÉIDES**  
**Rencontres des parents-enseignants**

**Mercredi, 17 septembre** pour les groupes **de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année**  
**ainsi que la classe multi 5/6**

## Photographie



**LA PHOTO SCOLAIRE AURA LIEU LE :**

**Lundi 6 octobre 2025 au Pavillon des Primevères**

**Mardi 7 octobre 2025 à l'école des Perséides**

## Service de garde

Tel que mentionné plus haut, il est très important de nous aviser de tout changement de fréquentation de votre enfant. Si votre enfant n'est pas au service de garde et qu'il devait y être, c'est très important de nous aviser. **Pour tout changement de fréquentation la journée même, il faut aviser le service de garde avant 11 h.**

Pour la journée pédagogique du 18 septembre 2025, devez inscrire votre enfant sur le portail au plus tard le vendredi 5 septembre 2025.

## Interdiction d'arachides et noix



Plusieurs élèves dans notre école sont allergiques à des aliments, principalement aux arachides et aux noix. Cette allergie peut leur être fatal (anaphylaxie). Nous croyons que la meilleure façon de réduire le risque pour ces élèves est de faire appel à votre bienveillante collaboration.

Nous vous demandons de bien vouloir ne pas faire apporter de beurre d'arachides à l'école ou tout autre produit mentionnant « arachides et noix » dans sa liste d'ingrédients. Nous apprécions votre compréhension et votre collaboration. Nous vous en remercions.

## Dossier santé

Vous enfant a un problème de santé, n'oubliez pas de le mentionner sur la fiche de renseignements santé ou à la secrétaire de l'école. Si votre enfant a besoin d'un auto-injecteur d'épinéphrine (EPIPEN) en cas d'allergie grave, veuillez-nous en fournir un qui restera à l'école bien identifié à son nom et remplir le formulaire d'autorisation d'administrer un médicament. Il en est de même pour les enfants souffrant d'asthme, les inhalateurs doivent être accessibles en tout temps pour l'enfant en besoin.

## C'est une question de sécurité

- Il est important de respecter la signalisation lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant. Il ne faut pas bloquer le passage des piétons. Il en va de la sécurité de vos enfants;
- Pour des motifs de sécurité, vous devez également nous informer de toute modification à son horaire habituel **avant 11 h 00**. Par exemple, la grand-mère viendra chercher l'enfant. Vous pouvez également informer l'école par un écrit dans l'agenda.

### Stationnement à l'école des Perséides :

- Vous avez sûrement constaté qu'il y a beaucoup de voitures lors de l'entrée des élèves le matin. Pour veiller à la sécurité des élèves, on demande aux parents qui viennent reconduire leur enfant de le descendre sur la rue Simonne ou sur la 38<sup>e</sup> Rue;
- Sur la rue Simonne, le débarcadère peut être utilisé seulement 5 minutes;
- Veuillez aussi noter qu'à certains moments de la journée, vous ne devez pas stationner votre auto dans le débarcadère d'autobus. Pour veiller à la sécurité de tous, il est possible que les policiers interviennent;
- À la fin des classes, veuillez attendre votre enfant près de la rue et non à la sortie située entre les vélos et l'école. Ce passage est utilisé par les élèves pour se rendre aux autobus. Il faut éviter de créer un bouchon;
- On vous demande de ne pas garer votre voiture dans le stationnement lorsque vous venez reconduire votre enfant à l'école des Perséides. Ceux-ci sont réservés au personnel de l'école et tous les espaces sont nécessaires. De plus, lorsque vous venez reconduire votre enfant, évitez de passer par le stationnement, car nous interdisons aux élèves d'y aller pour leur sécurité.



## Sécurité routière dans le secteur de l'École des Perséides

Chers parents,

Pour une rentrée toute en sécurité, voici un petit rappel des règles de circulation à respecter dans le secteur de l'École des Perséides.

Le débarcadère devant l'école (**zone bleue**) est réservé au parent qui ne fait que déposer son enfant à l'école et quitte immédiatement. Le parent reste donc dans le véhicule et l'enfant sort seul et se dirige vers le passage pour écoliers là où il y a le brigadier.

Il est interdit de stationner son véhicule sur une piste cyclable, sur un corridor scolaire, sur un passage pour piétons et à moins de 5 mètres de celui-ci, ainsi que dans une intersection et à moins de 5 mètres de celle-ci (**zones rouges**).

Il est également interdit de circuler, faire un demi-tour, s'immobiliser ou se stationner dans le débarcadère des autobus (**zone orange**).

Respectez la signalisation en place, entre autres, l'interdit de faire un demi-tour sur la rue Simonne, la limite de vitesse à 30 km/h dans le secteur, etc.



Encouragez votre enfant à traverser aux passages pour piétons et aux intersections et à respecter les consignes des brigadiers(ères). Ce sont des obligations pour un piéton, donc montrez-leur l'exemple.

Le stationnement est également permis sur un côté de la rue, sur la rue Simonne, la 38<sup>e</sup> rue, (**zones vertes**), bien entendu, le tout sans nuire à la circulation et sans contrevenir à la signalisation en place.



Dans le but d'assurer la sécurité de tous, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes assurera une présence policière accrue en zone scolaire! Merci de votre précieuse collaboration.

*Bonne rentrée scolaire!*

*Votre Division des relations avec la communauté de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes*

École des Perséides

Communiqué 2025-07-24

### Stationnement au pavillon des Primevères :

- Vous remarquerez qu'il y a un débarcadère pour les parents sur le côté de l'école, sur la 31<sup>e</sup> avenue. Ce débarcadère est de courte durée, ce qui veut dire que vous déposez votre enfant à cet endroit et celui-ci se dirige vers la cour d'école en empruntant le trottoir. Vous ne pouvez pas vous stationner à cet endroit plus que 2-3 minutes, pour entrer dans l'école ou accompagner votre enfant.

- Si vous désirez vous stationner pour une plus longue période, veuillez le faire dans le parc sur la rue de la Chapelle. Le stationnement face à l'école est réservé au personnel de l'école ainsi qu'aux livraisons. Tous les espaces sont nécessaires.



### Sécurité routière dans le secteur de l'École des Primevères

Chers parents,

Pour une rentrée toute en sécurité, voici un petit rappel des règles de circulation à respecter dans le secteur de l'École des Primevères.

*Les espaces au débarcadère devant l'école sur la 31<sup>e</sup> avenue (en jaune) doivent uniquement être utilisés par le parent qui y dépose son enfant et qui quitte immédiatement après. Le parent reste donc dans le véhicule et l'enfant sort seul et se dirige sur le trottoir vers la cour d'école. Le parent quitte immédiatement après avoir déposé son enfant pour laisser la place au prochain.*

Autres règles très importantes à respecter au débarcadère et sur la 31<sup>e</sup> avenue :

- Lorsque vous attendez qu'une place se libère au débarcadère, gardez votre droite pour laisser suffisamment d'espace aux autobus pour passer et aux automobilistes de quitter le débarcadère;
- Effectuer un demi-tour à l'extrémité du débarcadère seulement ★;
- Prenez ensuite la place libre, la plus en avant possible du débarcadère, pour permettre au suivant d'également prendre une place au débarcadère sans avoir à attendre ou à vous dépasser.



Il est interdit de stationner son véhicule (zones rouges) :

- Au débarcadère;
- Sur toute la longueur de la 31<sup>e</sup> avenue au nord du Boul. de la Chapelle (sauf aux 2 places de stationnement (en vert));
- Sur une piste cyclable ou un corridor scolaire,
- Sur un passage pour piétons et à moins de 5 mètres de celui-ci;
- Dans une intersection et à moins de 5 mètres de celle-ci.

Il est également interdit de circuler en véhicule dans le stationnement du personnel (Entrée interdite)

Des espaces de stationnements au parc Alphonse Gravel, face à l'école (zone verte), sont disponibles pour le parent qui doit stationner son véhicule pour accompagner leur enfant à l'école.



Encouragez votre enfant à traverser aux passages pour piétons et aux intersections, et à respecter les consignes des brigadiers(ères). Ce sont des obligations pour un piéton et montrez-leur l'exemple.

Dans le but d'assurer la sécurité de tous, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes assurera une présence policière accrue en zone scolaire! Merci de votre précieuse collaboration.

## À la recherche de parents bénévoles

Comme chaque année, plusieurs activités et projets ne pourraient être réalisés sans l'aide de parents bénévoles. Il se pourrait que nous fassions appel à vous, chers parents, pour donner un petit coup de main lors d'événements spéciaux tels que la prise de photo scolaire, les diverses fêtes, la vaccination ainsi que le soutien à la bibliothèque.

Si vous avez le goût d'aider les jeunes, si vous aimez l'atmosphère d'une école, le travail de parents bénévoles est pour vous. Nul besoin d'une grande disponibilité, ni de connaissances particulières. Le travail se partage en demi-journée. Même si vous n'avez qu'une demi-journée à nous offrir, vous nous serez très utiles.

Pour les personnes intéressées, veuillez remplir le coupon ci-dessous et nous le remettre le plus rapidement possible par le biais de votre enfant. Nous communiquerons avec vous selon votre disponibilité.

Merci de pouvoir compter sur votre généreuse collaboration.



| Je suis disponible pour des activités occasionnelles |                                                                      |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Photos scolaires            | <input type="checkbox"/> Graduation                                  |
| <input type="checkbox"/> Fête hivernale              | <input type="checkbox"/> Autres                                      |
| <input type="checkbox"/> Cross-country               | <input type="checkbox"/> Bibliothèque (remplir la grille ci-dessous) |
| <input type="checkbox"/> Vaccination                 |                                                                      |

Voici mes temps de disponibilité pour la bibliothèque :

| S.V.P., cochez | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|----------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| A.M.           |       |       |          |       |          |
| P.M.           |       |       |          |       |          |

### Mes coordonnées

Nom du parent : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du parent

## Nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise

### Nouveauté : Programme Culture et citoyenneté québécoise

Le saviez-vous ?

Le cours « Éthique et culture religieuse (ECR) » disparaît du cursus cette année pour faire place à un nouveau contenu : « Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) ».

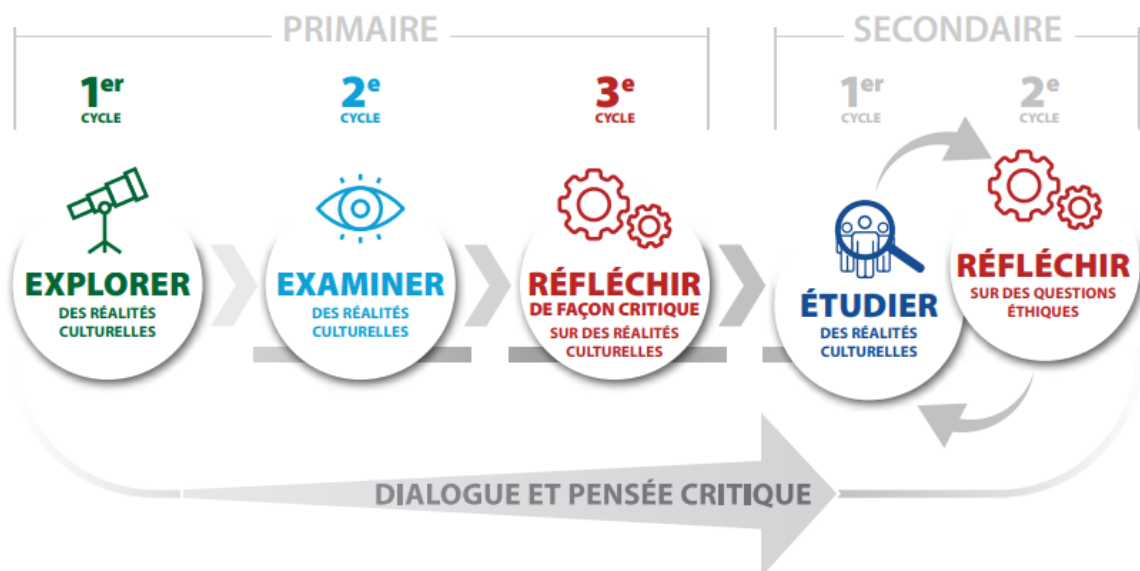
Centré sur l'humain, ce nouveau programme du Ministère de l'Éducation met en lumière des approches sociologiques et éthiques favorisant l'apprentissage du dialogue et le développement de la pensée critique.

## Rappel

Déjà, nous constatons de nombreux changements de dernière minute quant à la fréquentation des élèves au service de garde. Ces très nombreux messages et le temps nécessaire au traitement de ces demandes pourraient augmenter les risques d'erreur et compromettre la sécurité de vos enfants.

D'ailleurs, nous vous rappelons la règle de fonctionnement du service de garde à ce sujet :

*Pour des raisons de sécurité et d'organisation, le service de garde traite toute demande de modification relative au service offert à la fin des classes lorsque la demande écrite lui parvient avant 11 h le jour même. Après ce délai, le service de garde ne peut garantir le traitement de la demande.*



Ainsi, vous pouvez écrire un courriel au service de garde et à l'enseignante de votre enfant lorsque vous effectuez un changement. En cas d'extrême urgence, vous pouvez toujours communiquer avec le secrétariat.



L'organisme CESAME vous offre :

### **Activité en présentiel : Biblio-Jeux**

À qui s'adresse l'activité : aux parents et aux enfants de 6 mois à 12 ans.

#### **Informations sur l'activité**

Sous la supervision d'un spécialiste du langage et d'une intervenante psychosociale, les parents bénéficieront de l'information pertinente, des stratégies à appliquer durant le jeu choisi ainsi que des suggestions de livres et d'activités pour le retour à la maison. Participez à ce moment en familles où vous pouvez jouer avec des jeux de société variés et répondre à vos questions au besoin.

Le contenu de Biblio-Jeux est développé et mis à jour par le Département d'orthophonie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ce projet est offert gratuitement en partenariat avec le Ministère du Québec, le PREL ainsi que la bibliothèque Guy-Bélisle et la CAJ.

Atelier de stimulations du langage – GRATUITS

**Date et lieu :** du 13 septembre au 26 septembre 2025 – [voir la publication](#)

**Frais associés :** non

**À qui s'adresse l'activité :** enfants de 6 mois à 12 ans, activité parent-enfant ([voir la publication](#))

**Limite de participants :** 50 personnes

**Personne à contacter :** Amélia, [amelia@cesamedeuxmontagnes.com](mailto:amelia@cesamedeuxmontagnes.com)

**Pour inscription :** [www.cesamedeuxmontagnes.com](http://www.cesamedeuxmontagnes.com)

**Territoire visé par l'activité :** Tout le CSSMI

Au plaisir!



**PROCHAINES DATES À NE PAS MANQUER :**

- **LE SAMEDI 13 SEPTEMBRE DE 9H À 11H  
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE RIVIÈRE  
NORD  
(706 RUE PRIMEAU, SAINT-EUSTACHE)**
- **LE VENDREDI 19 SEPTEMBRE DE 9H À 11H  
À BIBLIOTHÈQUE GUY-BÉLISLE - SAINT-  
EUSTACHE**
- **LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE DE 9H À 11H  
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE RIVIÈRE  
NORD  
(706 RUE PRIMEAU, SAINT-EUSTACHE)**
- **LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE DE 9H À 11H  
À BIBLIOTHÈQUE GUY-BÉLISLE - SAINT-  
EUSTACHE**
- **LE SAMEDI 27 SEPTEMBRE DE 10H À 12H  
À LA BIBLIOTHÈQUE DE DEUX-MONTAGNES**

**DE 6 MOIS À 6 ANS**

Un intervenant de  
CESAME et un  
spécialiste en langage  
(orthophoniste ou  
agent de la stimulation  
du langage) **SUR  
PLACE !**

Un moment en  
famille avec des  
jeux variés pour les  
enfants de **6 mois  
à 12 ans**

Conseils  
**GRATUITS** sur la  
stimulation  
globale du  
langage au  
quotidien

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE !**

Sur notre site internet :  
**[https://www.cesamedeuxmo  
ntagnes.com/](https://www.cesamedeuxmontagnes.com/)**  
Dans Babillard - Évènements



\*\*\*Notez qu'aucun diagnostic, suivi individuel ou évaluation ne seront faits dans les ateliers Biblio-Jeux. Nous répondons à vos questions et donnons des conseils sur la stimulation langagière globale.



## BONNE RENTRÉE SCOLAIRE À TOUS!

Nous souhaitons à toute notre belle communauté éducative une rentrée scolaire remplie d'énergie et d'enthousiasme ! Ce qui fait la richesse et la force du CSSMI, c'est la collaboration constante entre l'école et les familles. L'année 2025-2026 s'annonce comme une belle occasion de nous rassembler, d'innover et de faire preuve de solidarité afin d'offrir à nos élèves le meilleur environnement pour apprendre et grandir.

Ensemble, nous continuerons de faire rayonner l'école publique avec cœur, rigueur et détermination. Soyez assurés que notre engagement envers la réussite, le bien-être et le développement de chaque élève demeure au centre de toutes nos actions.



Merci de votre confiance et de votre précieuse contribution à la vie scolaire. C'est main dans la main que nous accompagnerons vos enfants vers de nouveaux apprentissages et de belles réussites.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DANS LES ÉCOLES

D'ici le 30 septembre, chaque école tiendra son assemblée générale des parents. C'est un moment privilégié pour les parents de se rencontrer, d'échanger et de s'engager activement dans la vie de l'école.

Votre présence est essentielle pour représenter les intérêts des familles et contribuer à un environnement scolaire enrichissant et collaboratif. Participez et faites la différence dans votre communauté éducative !

Pour connaître la date de l'assemblée de votre école, veuillez contacter la direction ou le secrétariat.

## SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

La sécurité des élèves sur la route, c'est l'affaire de tous ! Durant cette période d'effervescence de la rentrée scolaire, soyons particulièrement alertes et vigilants en présence d'un autobus scolaire ou aux abords de l'école.

Nous encourageons vivement les familles à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école.

Ces options sont bénéfiques pour la santé et aident à réduire la congestion autour de l'école, créant ainsi un environnement plus sûr pour tous.

Merci pour votre soutien.

### **Bonne rentrée scolaire 2025-2026**

Au nom du personnel de l'école, nous vous souhaitons une très belle rentrée et une excellente année scolaire. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis et accompagnerons vos enfants dans leur quête d'autonomie et de réussite.

Martin Malo  
Directeur

Annie Gadbois  
Directrice adjointe

Tania Germain  
Directrice adjointe